



Vers la fin de la catégorie active

L'organisation du travail actuelle, imposée par un *lean management*, détruit et atomise la santé de personnels de la santé et de l'action sociale qui font quotidiennement face à la réalité du travail et à ses aléas pour soigner humainement et dignement les usagers. Ces professions sont propulsées en première position des Accidents du Travail (AT) et des Maladies Professionnelles (MP) devant toutes les autres professions.

- ➔ **Plus de 10 %** des aides-soignant·e·s partent en retraite pour invalidité avant l'âge légal de 57 ans, et ce, à moins de 50 ans en moyenne.
- ➔ 1 aide-soignant·e sur 3 part en retraite avec une invalidité !
C'est **3 fois plus** que la moyenne nationale.
- ➔ Pour les infirmier·e·s, **ce sont 8 à 9 % de la profession** qui part en retraite pour invalidité avec une moyenne d'âge un peu supérieure à 50 ans et **1 infirmier·e sur 4** part en retraite avec une invalidité reconnue !

C'est dans ce contexte que le gouvernement supprime la catégorie active pour les hospitaliers ! ce qui impose **7 ANS DE TRAVAIL EN PLUS !!**

Comment, à 64 ans et plus, est-il possible de bien faire son travail en prenant soin des patient·e·s et en préservant sa santé ?

Avec le projet de réforme des retraites du gouvernement, la reconnaissance d'un travail pénible sera individuelle. Le changement est radical, car à ce jour, les reconnaissances se font par professions, corps et grades.



Pour ma santé ! Pour une organisation de travail qui respecte l'Humain ! Pour partir à la retraite à un âge décent, en bonne santé, avec une pension digne :

Le #14 Février, pour bien soigner, je me bouge !